



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE  
SAINTE-HÉNÉDINE

## Résumé Budget 2023

A la suite de l'adoption du budget le 19 décembre 2022, nous vous transmettons le résumé tel que prévu à la loi. L'année 2023 est la première année du nouveau rôle triennal déposé par l'évaluateur de la MRC. Voici donc le tableau des principales variations

### Nouveau rôle 2023

			Terrains			Variation		
			Bâtiments	Immeubles	Terrain	Bâtiments	Immeubles	
57%	Résidences	Rôle 2023	21 637 300	77 475 800	99 113 100	26.97%	4.99%	9.11%
		Avant	17 077 400	73 949 000	91 026 400			
38%	Agriculture	Rôle 2023	51 329 000	22 803 800	74 132 800	25.78%	8.68%	19.97%
		Avant	40 808 400	20 982 600	61 791 000			
5%	Autres							
		Total	78 411 500	115 381 900	193 793 400	26.04%	6.06%	13.33%
		Avant	62 295 400	108 938 800	171 234 200			

Dans un contexte inflationniste (+6.9%), une hausse majeure de la quote-part de la MRC (+23.4%) en plus d'une hausse importante des services gérés par la MRC (enfouissement +16%, recyclage +35%, vidange fosse septique +26%), la hausse des taux d'intérêt de plus de 4%, les nouvelles infrastructures réalisées en partie ou en cours soit la réfection d'une partie des infrastructures municipales (voirie, aqueduc, égout) réfection et pavage des routes St-Alfred et de Ste-Caroline, CPE, piste cyclable et développement Chabot et plusieurs autres, votre conseil a dû s'interroger sur le niveau d'augmentation de taxe. Selon différentes hypothèses, le choix d'augmenter les taxes à un niveau pouvant permettre de continuer les projets débutés et de réaliser d'autres projets a été fixé comme suit :

La taxe foncière a été décrétée à 0.76¢/100\$ (l'an dernier à 0.83¢ mais avec un nouveau rôle d'évaluation), la taxe d'égout + 20\$, la taxe de matières résiduelles + 27\$, la taxe de vidange fosse septique + 34\$, et la taxe d'aqueduc reste stable.

Donc, le compte de taxes 2023 pour la résidence moyenne évaluée à 208 414\$ avec service, augmente de 4.83% ou de 116.83\$ et de 6.86% ou de 130.83\$ pour le secteur non desservi par aqueduc /égout.

Comme mentionné dans le résumé de l'an dernier, nous vous demandons de faire un effort réel pour réduire la quantité de matière résiduelle que vous produisez par la réutilisation et la réduction à la source car cette dépense continuera d'augmenter de façon importante dans le futur.

L'augmentation des revenus par de nouvelle construction et des taxes permet au conseil d'équilibrer le budget 2023 à 2 398 400\$ une variation de 10.54% avec l'an passé.

L'année 2022 a été une année record d'investissement sur notre territoire pour permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyens qui se compléteront en 2023. Certains projets prévus en 2022 ayant été remis à cause de l'absence prolongée d'une employée devraient se réaliser en 2023.

Soyons optimiste en début de cette nouvelle année en espérant que l'année 2023 soit une année de stabilité. Pour le contenu complet sur le budget, voir le site Web [www.stehenedine.com](http://www.stehenedine.com) dans gestion municipale conseil municipal budget et vérification comptable.

Yvon Asselin, maire  
Pour le conseil municipal

## BUDGET 2023

### REVENUS

Taxe foncière à 0.76 \$ / 100 \$ évaluation	1 472 800 \$
Aqueduc 391 \$ / unité	180 000 \$
Égout 245 \$ / unité	114 500 \$
Ordures, recyclage 318 \$ / unité	240 000 \$
Fosses septiques 134 \$ / unité	26 800 \$
Service 911	8 500 \$
Compensation tenant lieu de taxes	53 000 \$
Services rendus et imposition de droit	204 300 \$
Amendes et intérêts	4 000 \$
Transferts	94 500 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 398 400 \$</b>

### DÉPENSES

Conseil et application de la loi	95 500 \$
Gestion financière	235 550 \$
Greffe, évaluation, autres	59 300 \$
Sécurité publique – police, service 911, autres	144 900 \$
Pompiers (excluant frais de financement des camions)	106 950 \$
Voirie	135 500 \$
Enlèvement de la neige	331 550 \$
Éclairage rues et transport en commun	15 000 \$
Réseau distribution d'eau et traitement	106 400 \$
Épuration des eaux usées et réseau d'égout	70 900 \$
Ordures et recyclage	238 800 \$
Cours d'eau	13 000 \$
Fosses septiques	26 500 \$
Santé et bien-être (aire de jeu CPE, ORH, SHQ)	12 300 \$
Urbanisme, développement tourisme	69 400 \$
Loisir et culture (centre municipal, terrain de jeux, bibliothèque, Ovascène et pistes cyclables)	221 550 \$
Frais de financement	287 000 \$
Remboursement dette à long terme et fonds de roulement	159 100 \$
Transfert aux activités d'investissement (immobilisation)	69 200 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 398 400 \$</b>

En résumé  
Hausse du budget 2023

	Dépenses	Variation	%	Justifications principales
Administration	390 350	+ 43 060	+ 12.4%	Hausse quote-part MRC Salaires, DAS, frais juridiques
Sécurité publique	251 850	+ 14 600	+ 6.2%	Hausse coût SQ, Salaires, biens
Transport	482 050	+ 38 850	+8.8%	Hausse salaires, DAS Déneigement (carburant et sel) Transport collectif
Hygiène milieu	455 600	+ 40 800	9.8%	Analyses, biens, hausse coût enfouissement, recyclage vidange de la quote-part MRC
Santé bien-être	12 300	-5 600	-31.3%	Fin clinique médicale, Hausse quote-part MRC + coût aire de jeu CPE
Aménagement et urbanisme	69 400	+ 700	+1. %	Hausse quote-part MRC
Loisir et culture	221 550	+ 59 450	+36.7%	Électricité, salaires DAS subvention fonctionnement Quote part MRC piste cyclable
Frais financement	287 000	+ 131 300	+87.1%	Hausse financement temporaire pour projets
Remboursement de capital	159 100	-12 500	-7.9%	Baisse remboursement capital
Immobilisations et projet particulier activité	69 200	-81 919	-54.2%	Diminution projets en 2023
<b>Total</b>	<b>2 398 400</b>	<b>+ 228 741</b>	<b>10.54%</b>	

	Revenus	Variation	%	Justifications principales
Taxes	2 042 600	183 700	9.8%	Hausse valeur, hausse taux
Paiement tenant lieu de taxe	53 000	41	0%	Pas de changement
Services rendus et autres revenus	208 300	43 200	26.2%	Hausse de service rendu loyer temporaire déneigement
Transfert et autres affectations	94 500	1 800	1.9%	Hausse : Transfert gouvernement
<b>Total</b>	<b>2 398 400</b>	<b>228 741</b>	<b>10.54%</b>	
Budget 2022	vs	Budget 2023		Variation
2 169 659\$		2 398 400		10.54%
IPC (oct. 2021 à oct. 2022)	6.9%			

Budget immobilisation 2023 (I) et projet particulier d'activité (PPA)

PPA	Vidange boues (professionnel ou autres)	4 000 \$
I	Équipements incendie et vêtement ville	7 000 \$
I	Projet CPE et lot résidentiel (professionnel et divers)	4 000 \$
I	Piste cyclable (aménagement, abris, signalisation, panneaux interprétation)	7 000 \$
I	Préparation devis demande subvention hygiène milieu ou préparation aide voirie locale	5 000\$
I	Réfection Rez chaussée Cm	6 000\$
PPA	Demande agrandissement périmètre urbain	4 000 \$
PPA	Projet numéro civique (hausse prix et qualité)	5 000 \$
I	Remplacement ordinateur de bureau	6 700 \$
I	Recherche en eau (forage, analyse, essai pompe hydrogéologue)	5 000 \$
I	Remplacement ordinateur de réserve aqueduc	3 500 \$
I	2° radar pédagogique	10 000 \$
I	Renforcement signalisation	<u>2 000\$</u>
	Total	69 200 \$

Autres projets immobilisation dont le financement est prévu avec subvention, emprunt, affectation,  
contribution régionale

Remplacement réservoir génératrice	10 000\$
Équipement incendie et vêtement de ville	15 000\$
Projet PPA-CE (2023 \$)	50 000 \$
Projet réfection infrastructures (2022) Travaux à compléter	200 000 \$
Projet vidange étangs	300 000 \$
Projet piste cyclable régionale projet réalisé 80% Participation Ste-Hénédine	650 000\$
Projet PRABAM	300 000 \$
Projet développement résidentiel étude demandée	45 000 \$
Projet numéros civiques (réserve)	45 000 \$
Recherche en eau	50 000\$
Projet stratégie économie eau potable	50 000 \$
Compteurs exigés	
Reconstruction réseau prévu au plan intervention (plan)	60 000\$
Réfection rez chaussé CM	12 000\$

Note : Les montants correspondent à des estimés disponibles à ce jour et ne tiennent pas compte des subventions pouvant être obtenues